

Niveau :	LICENCE					Année
Domaine :	DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES (DFGSM)					PC3 60 ECTS
Mention :						
Spécialité :						
Volume horaire étudiant :	322 h	36 h		4 h	60 h	422 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	séminaires	UE optionnelles	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		+ stages 400h	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Monsieur le Professeur ORTEGA-DEBALLON pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr	Madame Léna PERTUY Université de Bourgogne UFR Médecine 7, bd Jeanne d'Arc – 21078 DIJON Cedex ☎ 03.80.32.98 ufrsante-1cyclemed@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR MEDECINE

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation a pour premier objectif l'acquisition des connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large, elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ; l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la séméiologie.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études : Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) sanctionne la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux qui le souhaitent, de se réorienter par la mise en œuvre de passerelles.

Un enseignement de langues vivantes étrangères, une formation permettant l'acquisition de l'attestation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Connaissances physiologiques et sémiologiques permettant l'accès aux processus pathologiques et aux traitements (2nd cycle).

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

Un étudiant ajourné en PC2 pourra être autorisé à poursuivre en PC3 avec une dette (UE < 10/20 dans un semestre non validé) de 2 UE et/ou de 8 ECTS maximum.

■ sur sélection :

Dans le cadre de la procédure relative aux modalités d'admission en 3^{ème} année des études médicales (arrêté du 21 février 2011 NOR : ETSH1105478A).

■ droits d'inscription

en formation initiale : droits nationaux niveau licence.

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possible

UE d'enseignement calquées sur un programme national, organisé en thèmes spécifiques d'organe et en stages d'insertion hospitalière.

- Offre d'enseignement avec un tronc commun représentant 90% des formations théoriques et stages puis une offre optionnelle (10%) réparties en UE libres ou en UE de master.

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 5

UE	discipline	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	coeff TP	Coef UE
1	Anglais 1		12			12	1	ORAL (10mn)	-	-	-	1
2	Biostatistiques	29				29	5	CC+CT (QCM : 1h30)	3	1	-	2
3	Génétique médicale	20				20	3	CC+CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
4	Appareil respiratoire	44				44	6	CC+CT (QCM: 1h30)	3	1	-	4
5	Immunopathologie	24				24	4	CC+CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
6	Rein et voies urinaires	57				57	7	CC+CT (QCM-QROCS : 1h30)	3	1	-	4
7	Enseignements optionnels*					30	3					2
15	Informatique-Internet 1		6			6	1	CT (1h)	-	-	-	1
TOTAL UE		174	18			222	30					18

TOTAL S5	184	18				222	30					18
-----------------	------------	-----------	--	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

SEMESTRE 6

UE	discipline	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	coeff TP	Coef UE
8	Anglais 2		12			12	1	CT (réduct. :1h)	-	-	-	1
9	Santé Humanité Société	32				32	5	CC+CT (réduct. : 1h30)				2
10	Sémiologie générale						5	STAGE CC (4 présentations orales) + CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
11	Revêtement cutané	25				25	4	CC+CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
12	Hormonologie et reproduction	60				60	6	CC+CT (QCM, rédac : 1h30)	3	1	-	4
13	Tissu sanguin	28			4	32	5	CC+CT (QCM : 1h30)	3	1	-	2
14	Enseignements optionnels*					30	3					2
16	Informatique-Internet 2		6			6	1	CT (1h)+QCM (30mns)	-	-	-	1
TOTAL UE		145	18		4	197	30					16

TOTAL S6	145	18		4	197	30						16
-----------------	------------	-----------	--	----------	------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

Les stages hospitaliers de 4x96 heures sont effectués tous les matins du lundi au jeudi. L'évaluation de chaque stage consiste en une présentation orale de dossier clinique notée sur 10 (une note sur 6 pour la présentation du dossier du patient, une note sur 4 pour l'assiduité : une absence injustifiée : 2/4, 2 absences injustifiées : 0/4)

Les 4 notes ainsi obtenues constituent le contrôle continu de l'UE10.

En outre, l'étudiant doit valider ses 4 stages pour obtenir son UE de sémiologie (pas de compensation possible au sein de l'UE ni avec une autre UE). Un seul stage peut être refait (avant la tenue de la 2ème session). De ce fait, un étudiant ayant 2 ou plus de 2 stages non validés sera redoublant de principe.

LISTE DES UE OPTIONNELLES (30h) –3 ECTS

- Adaptation physiologique et comportementales – Professeur BRONDEL- 2ème semestre
- Anglais oral consultation – M. CARNET- 1er ou 2ème semestre
- Anglais mobilité – M. DE LA GRANGE- 1er ou 2ème semestre
- L'enfant – Professeur HUET – 1er semestre
- Histoire de la médecine et de la Pharmacie – Professeur CUISENIER- Mme TABUTIAUX - 2ème semestre
- Médecine et religions – Professeur ORTEGA DE BALLON 2ème semestre
- Principes de biologie moléculaire en pratique médicale – Professeur BASTIE- 1er semestre
- Santé animale et médecine humaine – Professeur PIROTH- 2ème semestre
- UE Libre tutorat – Mme LEMAIRE EWING- 2ème semestre
- UE Génétique Humaine – Dr CALLIER – 2ème semestre
- UE Physiopathologie et cardiométabolique – Professeur VERGELY – 1er semestre

LISTE DES UE RECHERCHE
« MASTER mention BIOLOGIE ET PRODUITS DE SANTE
- BIOPS »
(60 h) : 6 ECTS

Biochimie Métabolique et Régulation	Pr MASSON
Ethique et Déontologie Médicale	Pr FRANÇOIS-PURSSELL
Hématopoïèse Normale et Tumorale	Pr BASTIE
Imagerie Fonctionnelle et Moléculaire	Pr COCHET
Inflammation et maladie inflammatoires	Pr BONNOTTE
Morphologie Morphogénèse Imagerie	Pr TROUILLOUD, Pr LOFFROY
Oncogénèse, Histogénèse et Différenciation	Pr GHIRINGHELLI
Pharmacologie Fondamentale, Préclinique et Clinique	Dr GOIRAND
Physiopathologie des Maladies Transmissibles	Pr PIROTH, Pr DALLE
Conception et Structure des Molécules d'intérêt Thérapeutique (inscription scolarité Pharmacie)	Mme MITAINE-OFFER
Développement du Médicament : De leur mise en forme vers leur évaluation Pharmacologique (inscription scolarité Pharmacie)	Mme CHAMBIN
Gestion Et Analyse Des Risques Environnementaux (inscription scolarité Pharmacie)	M. LIRUSSI
Maladies Du Snc : Modèles Animaux, Physiopathologie Et Stratégies Thérapeutiques ((inscription scolarité Pharmacie)	Mme MARIE
Outils Et Technologies Appliqués A La Recherche Thérapeutique (inscription scolarité Pharmacie)	M. HEYDEL
Physiopathologie Cardio-Métabolique (inscription scolarité Pharmacie)	Pr VERGELY – Pr ZELLER
Nanobiosciences Nanobiotechnologies (inscription scolarité Pharmacie)	Pr LESNIEWSKA
Chimie Extractive et Chimie Structurales des Composés Naturels Végétaux (Inscription scolarité Pharmacie)	Pr LACAÏLLE DUBOIS
Génétique Humaine (1er et 2ème semestre)	Pr CALLIER

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels. Les contrôles continus sont organisés à raison de 2 séances par semestre.

● **Sessions d'examen :**

- **1^{ère} session :** **semestre 1 : 2^{ème} quinzaine de décembre**
semestre 2 : 2^{ème} quinzaine d'avril
- **2^{ème} session :** **mi-juin**

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé :

- si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20,
- et si aucune UE n'a de note inférieure à 09/20
- si les 4 stages de l'UE 10 sont validés.

2^{ème} session : Les étudiants ajournés à l'issue de la 1^{ère} session, c'est-à-dire s'ils obtiennent une note <9/20 ou s'ils n'ont pas la moyenne générale, devront repasser en 2^{ème} session toutes les UE pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Les TP feront l'objet d'une nouvelle évaluation. Cependant, les notes de contrôle continu seront conservées, même lorsqu'elles sont inférieures à 10.

Si un stage de l'UE 10 sur les 4 n'est pas validé, l'étudiant devra le refaire avant la délibération de 2^{ème} session. Si l'étudiant n'a pas validé ses 4 stages, il sera admis à redoubler.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque élément constitutif de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquies les crédits européens correspondants. Cependant, l'UE 10 n'est acquise que si l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 et a validé ses 4 stages.

Conditions particulières pour les redoublants :

Les étudiants de PC3 qui redoublent conserveront leurs notes de CC et TP, ils repasseront uniquement le contrôle terminal des UE non validées.

La capitalisation des UE optionnelles en cas de redoublement est possible. Un étudiant redoublant peut choisir de passer une autre UE optionnelle que celle qu'il a validée antérieurement et la capitaliser pour l'année suivante.

Précisions : Pour valider le diplôme (DFGSM) et accéder au 2^{ème} cycle, il faut valider indépendamment la deuxième et la troisième année, et ne pas avoir de dette. Si toutefois, le C2i niveau 1 n'est pas validé à l'issue de la 3^{ème} année du 1^{er} cycle, l'étudiant aura la possibilité de passer en DFASM1ère année mais devra se présenter à l'examen du C2i niveau 1 l'année suivante et repasser la ou les épreuves non validées. Il est rappelé que la validation du C2i niveau 1 est indispensable pour s'inscrire au C2i niveau 2, celui-ci étant obligatoire pour valider le 2^{ème} cycle (DFASM).

Les enseignements des UE 15 et 16 pourront permettre la validation du C2i niveau 1. Pour ce faire les étudiants doivent avoir obtenu la moyenne à chaque épreuves des S5 et S6 (CT+CT+QCM). Ils doivent, en outre, constituer un dossier de compétence numérique.